

**AVIS ÉMIS PAR LA FORMATION SPECIALISÉE EN MATIÈRE DE
SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU CSA SPECIAL DE ACADEMIE DE LYON**

Le 12 juin 2024

AVIS 2	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« Lors des opérations de réorganisation de services à différents niveaux (structurelle, organisationnelle), les membres de la F3SCT - SA demandent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>- que les élus soient consultés en amont ;</i><i>- que les agents concernés par les mesures soient informés le plus tôt possible afin de leur permettre d'étudier, pendant un temps de réflexion plus long, les alternatives qui peuvent se profiler ;</i><i>- que les agents soient concertés et acteurs des changements. »</i> <p>Adopté à l'unanimité (8 votants)</p>	<p>"Un point sur les restructurations de services et les travaux sera mis systématiquement à l'ordre du jour de chacune des réunions de la FSSSCT SA.</p> <p>L'information et la consultation des agents des services administratifs continuera à être effectuée lors de tout changement prévisible."</p>